

**Mairie de CHARTAINVILLIERS**

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n° 31/ 2023**

OBJET :

-----  
DEMANDE DE SUBVENTIONS  
POUR LA CREATION DU  
TERRAIN MULTISPORTS  
-----

Date de la convocation  
du Conseil Municipal :

30 Novembre 2023

Certifié exécutoire  
Compte tenu de sa  
Réception en Préfecture  
Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20231207-31-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2023

L'an deux mil vingt-trois le sept Décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire sous présidence de Monsieur Alain BOUTIN, Maire.

Étaient présents : Mesdames Dominique LEJEUNE, Danièle BENOIST et Cécile DE BEIR et Messieurs Fabrice TANTY, Didier VERNIOL, Guy BOUAZIZ, Serge DROIT et David CHOLLEY

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme PICHOT, Mme CHEUL (pouvoir donné à Mr LEJEUNE) et Mr GARNIER

Monsieur David CHOLLEY a été élu secrétaire de séance

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour la création d'un terrain multisports sur la commune.

L'estimation financière pour les travaux de voirie comprenant les travaux préparatoires communs, le terrassement, les bordures caniveaux et le remblaiement s'élèvent à 29.234€ HT soit 35.080,80€ TTC.

L'estimation financière pour les travaux de l'aire de jeu modèle Pitch'One R5 et les travaux communs s'élève à 56.355 € HT soit 67.626€ TTC.  
Soit un total de 85.589€ HT et 102.706,80€ TTC

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE la création d'un terrain multisports sur la commune,

. SOLLICITE à cet effet plusieurs aides financières pour ce projet,

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 20% du montant HT	17.117,80 €
Fonds départemental d'investissement (FDI) 30% du montant HT	25.676,70 €
Fonds de concours Chartres Métropole 10 % du montant HT	8.558 ;90 €
Autofinancement	34.235,60 €
Total HT des travaux	85.589 €

Les travaux ne débiteront qu'après réception des délibérations attributives de subventions, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2024.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

